



Charlesbourg, le 9 septembre 1998

A V I S

À TOUS LES FOURNISSEURS

GROUPE PROPRIÉTAIRE SANS LOT

Voici quelques précisions sur les inscriptions portées au groupe propriétaire sans lot (SL) du fichier des attributs d'un lot (FAL).

Nous vous rappelons que l'utilité de ce groupe est de donner suite aux propriétaires qui auraient reçu par erreur un avis d'intention en début de mandat mais qui, finalement, ne sont pas considérés dans le processus de rénovation cadastrale en cours. L'inscription de ces propriétaires au groupe SL permet de leur transmettre un deuxième avis les informant d'une telle situation.

Veillez noter que les propriétaires qui possèdent un ou plusieurs autres lots dans le même mandat ne doivent pas être inscrits au groupe SL. Ceci dans le but d'éviter qu'un même propriétaire reçoive un premier avis lui mentionnant de ne pas se présenter à la consultation et un second l'invitant à s'y présenter pour ses autres propriétés.

De plus, les grands propriétaires ne doivent pas apparaître à ce groupe. Ces derniers prennent connaissance des informations relatives à leurs propriétés selon le cadre d'intervention prévu par le Ministre, notamment, lors des demandes d'avis techniques.

(Avis 98-56)

